

PROTECTPLAC

HYDROFUGE DE SURFACE POUR PLÂTRE



PRESENTATION

PROTECTPLAC est un hydrofuge de surface concentré de couleur verte, diluable à l'eau, spécialement élaboré pour imprégner, durcir et étanchéifier les supports poreux, les carreaux et/ou les plaques à base de plâtre. **PROTECTPLAC** renforce et imperméabilise les supports mêmes les plus abîmés. Après application, il forme une protection permanente contre l'humidité.

DOMAINE D'APPLICATION

PROTECTPLAC s'emploie sur tous les supports poreux tels que le plâtre, carreaux de plâtre, plaque de plâtre cartonné, ... Sa formule sans solvant autorise une application dans des locaux faiblement ventilés et la couleur verte permet de contrôler facilement les supports traités. Après séchage, il est recouvrable par du papier peint, de la peinture, un enduit de lissage, une colle à carrelage...

MODE D'EMPLOI

Dépoussiérer et sécher les supports, agiter avant emploi. Pulvériser **PROTECTPLAC** pur ou appliquer au rouleau (type laque) jusqu'à saturation du support en une passe. Attendre 6 heures minimum avant de carrelé ou tapisser. Nettoyer les outils à l'eau.

IMPORTANT : Ne pas peindre directement après l'application de **PROTECTPLAC**

CONSOMMATION MOYENNE : 7 à 10 m² au litre.

SÉCHAGE COMPLET : 24 heures.

CONSEILS D'UTILISATION

PROTECTPLAC est destiné à des applications en pièces humides et permet également de renforcer les plaques de plâtre préfabriquées déjà hydrofugées.

PROTECTPLAC

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Odeur	: Caractéristique
pH	: 8.5
Masse volumique	: > 1 kg/dm ³
Solubilité	: Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit protégé du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5 et +30°C.
Conservation : 24 mois.

SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité.
Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.